

Connaissance du secteur médico-social

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Citer :
 - Les particularités des publics âgés et en situation de handicap accueillis.
 - Les gestes et postures professionnelles dans l'accompagnement (gestes et manutention, communication et relation d'aide, hygiène et sécurité sur le temps d'accompagnement).
 - Les modalités mises en œuvre en matière d'hygiène et de sécurité.
- Enumérer les structures médico-sociales et le public accueilli.
- A partir d'un exemple, nommer les professionnels de ces structures et leurs rôles, ainsi que les responsabilités civile et pénale.

Public visé par la formation

Salariés de SIAE, accompagnés par un chargé d'insertion professionnelle, ayant besoin de renforcer leurs compétences dans une filière métier, afin de mieux réussir leur insertion professionnelle.

Prérequis

- Avoir une compréhension orale et écrite du français
- Avoir une première approche de la relation d'aide auprès d'un public dépendant.

Modalités d'inscription

- Prescription par le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) de la SIAE après vérification de l'adéquation de la formation avec les acquis antérieurs du salarié, son projet professionnel et d'éventuelles situations de handicap (à préciser lors de l'inscription).
- Inscription sur le site T138 au moins 15 jours avant le démarrage de la formation (les modifications peuvent être faites au plus tard 4 jours avant le début de l'action).
- Effectif par groupe : entre 7 et 12 stagiaires.

Formation continue

Durée de la formation

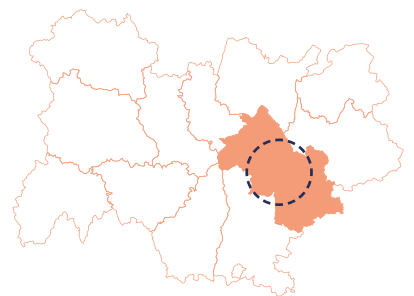
35 heures de formation sur 5 jours.

Dates et modalités d'organisation de la formation

- Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2020.
- 9h-12h30 / 13h30-17h.

Lieu de formation

Lycée des métiers Les Gorges
22 rue des Orphelines
38500 **VOIRON**
04 76 05 03 83



Territoire Centre-Isère

Contenu de formation

Les structures médico-sociales, contexte et fonctionnement d'une structure

- Recueil des attentes des participants, présentation de la formation, des participants.
- Présentation du secteur médico-social, des différents professionnels, des différents types d'établissement : définitions, publics accueillis.
- Cadre législatif, missions et prestations des différentes institutions, fonctionnement journalier.
- Devoirs et responsabilités des professionnels : écouter et observer, sécurité physique et psychique.
- Conseils pratiques : sur la vie institutionnelle (première journée, prise d'information nécessaire...), sur les premiers contacts avec les résidents.

Les spécificités du public vieillissant, aide au transfert, mobilisation, déplacement

- Définitions, effets du vieillissement, pathologies associées, incidences sur la vie quotidienne et l'autonomie, aides techniques d'aide à la mobilisation.
- Aide au lever, position assise à la position debout, accompagnement à la marche, rehaussement lit et transfert lit/fauteuil.

Les spécificités du public en situation de handicap, communication et relation d'aide

- Définitions et énumération des différents handicaps, incidences sur la vie quotidienne et l'autonomie.
- Aide, accompagnement et maintien de l'autonomie.
- Intervention et communication verbale et non verbale avec le résident.
- Réponse à la violence et l'agressivité.

Le temps d'accompagnement : le repas et l'aide à la toilette

- L'aide au repas et moyens pour stimuler l'appétit d'une personne alitée ou âgée.
- La fausse route et la prévention, hygiène et sécurité.
- La toilette et protocole technique d'aide à la toilette.
- Démonstration des gestes professionnels par la formatrice comprenant l'habillage et déshabillage, change d'une protection, mobilisation/transfert sur les situations suivantes : toilette au lit et au lavabo.
- Communication et relation, intimité, communication, hygiène et sécurité.

La responsabilité civile et pénale et Evaluation écrite - Entretien oral individuel sur les éléments de motivation

- Les responsabilités au regard de la législation,
- Agir et réagir face aux situations difficiles,
- Evaluation écrite avec un support à l'évaluation,
- Entretien oral sur les qualités apparues en cours de la formation, les préconisations en termes d'emploi et/ou de formation.

Références / Taux moyens au niveau régional

	2019	2018	2017
Satisfaction globale Apprenants Secteur Insertion (Enquête réalisée en fin de formation)	100 %	100 %	100 %
Effectif formé Formations courtes	334	283	179

Méthodes mobilisées

Le formateur construit des séquences d'apprentissage adaptées au public, à leur niveau et à leurs difficultés, avec une interactivité permanente entre la formation et les pratiques professionnelles.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou mises en pratique (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques) pour le développement de savoir-faire et savoir-être, et la mobilisation des savoirs acquis lors des apports théoriques.

La formation doit permettre à chaque stagiaire de faire le point sur son parcours d'acquisition des compétences professionnelles.

Modalités d'évaluation

L'évaluation individuelle se réalise en 2 temps :

- Grilles d'évaluation individuelles au début et à la fin de la formation (Quizz, QCM, mises en situation, questionnaire oral, auto-évaluation...) pour mesurer l'acquisition des compétences sociales et professionnelles.
- Bilan individuel oral sur l'engagement du stagiaire dans la formation et les éléments de motivation.
- Une attestation de compétences construite à partir des évaluations de formation est remise à chaque participant en fin de formation.
- Bilan collectif (participants et CIP référents/prescripteurs) de 16h30 à 17h, puis avec les CIP prescripteurs (ou le CIP référent) seuls de 17h à 17h30, le vendredi 4 décembre 2020.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Débouchés professionnels :

En fonction du projet du participant :

- Diplôme Etat d'Accompagnant Educatif et Social, Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.
- Diplôme Etat d'aide-soignante, Diplôme Etat d'infirmier...

Modalités financières

- Action de formation non éligible au CPF.
- Coût de la formation : 13€/h de l'heure stagiaire x 35h = 455 € net de taxes.
- Cette formation est organisée et cofinancée par :



Equipements / Accès

• Matériel et équipements

- Mise en pratique sur plateau technique Soins : lit médicalisé, fauteuil roulant, mannequins de soins ...
- Simulateur de vieillissement d'hémiplégie et de pathologies oculaires.

• Accès par transport

- Centre-ville de VOIRON. Accès en voiture par l'A48 (sortie 10).
- En train, la gare SNCF étant à 800m (11 min à pied).
- En bus (plusieurs arrêts à moins de 5 min de l'établissement : arrêts « Edouard Herriot », « Centre social »). Ligne Trans Isère et lignes Pays Voironnais.

• Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Formation développée en partenariat avec Territoires Insertion 38, collectif regroupant 59 structures d'insertion par l'activité économique en Isère.

• Restauration

- Possibilité de déjeuner au self (8,14€, réservation le matin pour le midi).
- Plusieurs offres de restauration rapide à l'extérieur du centre de formation.

Centre de formation partenaire



LPP du Guiers Val d'Ainan

6 place du marché
38480 PONT DE BEAUVOISIN
04 76 37 21 20
www.lyceeduguiers-cneap.fr

Contact : Anne-Laure POURCEL / Mylène ROUX
formation-continue@lyceeduguiers.fr
04 76 37 21 20 (poste 4)

Organisme de formation :



4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 08
cfc@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
N°SIRET : 503 049 215 00026
Déclaration d'activité
enregistrée sous le numéro
84 69 17362 69.
Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'Etat.